

MICROFICHE ETABLI A PARTIR DE
L'UNITE DOCUMENTAIRE
N

جديدة منجزة حسب الوثيقة
رقم:

8 3 1 1 3 9

ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية

المركز الوطني للوثائق
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

SERVICE DE REPROGRAPHIE
ET IMPRIMERIE

B-P 826 RABAT



مصلحة الطباعة والاستنساخ
ص. ب. 826 الرباط

F

1

Tribune libre

Comment être concurrentiel ?

par Abdelghani Dades *

مجلس الصحافة الوطنية
 وزارة الثقافة والاعلام
 رقم 1735 - تاريخ 18/10/83
 حديد

Reuni le 13 octobre à Rabat, le Syndicat National de la Presse Marocaine a tiré la sonnette d'alarme : la presse écrite nationale est en danger ; l'envahissement du marché local par une multitude de titres étrangers risque de noyer le produit local en matière d'information, et le coup de grâce pourrait bien être donné par l'autorisation éventuelle de parution à Maroc même de certains journaux internationaux.

Le SNPM se devait de réagir devant la menace, il l'a fait et c'est très bien ainsi. Mais ce que nous regrettons, c'est que la réaction se borne pratiquement à un réflexe protectionniste alors qu'un débat national sur la finalité de l'information et la politique de l'information au Maroc est nécessaire. Nous avons d'ailleurs appelé - sous une forme un peu provocante il est vrai - à l'ouverture de ce débat (voir "Al Maghrib" n° 1945 du 18 octobre 1983, l'article "Presse : le produit national en danger").

Or, apparemment cet été perçu comme tel ; la l'article et l'éditorial pu "Bayane" (n° 2691 du 1983) et une lettre que parvenir M. Larbi Messari, directeur d'"Al Alam" et secrétaire général du SNPM. Tous deux ont, en commun, le fait de nous adresser des reproches sur des questions de détail sans même évoquer le fond du problème. Toutefois, la diversité des réactions nous réjouit, car elle montre l'intérêt réel porté à la presse et à l'information et permet d'espérer que le débat néces-

saire, un dialogue impératif d'ailleurs, a de fortes chances de s'instaurer. La question de l'information est, en effet, un débat national qui ne s'embarrasse d'aucune contrainte et qu'y participent déjà, même si la forme n'y est pas encore, soit à travers le SNPM soit individuellement les quotidiens et hebdomadaires porte-parole du RNI (Al Mithaq Al Watani et Al Maghrib), de l'USFP (Al Ittihad Al Ichiraki), du PPS (Al Bayane), de l'Istiqlal (l'Opinion et Al Alam) et de l'UC (Rissalat Al Oumma et le Message de la Nation).

Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte en cette période de gestation du débat, pour finir de préciser notre point de vue sur l'état présent et le devenir souhaitable de la presse au Maroc (1).

Dans l'examen qui, à notre sens, doit avoir lieu, il est important de se référer au communiqué publié par le SNPM le 13 octobre 1983 pour au moins une raison : ce document est la première contribution importante depuis des années à la réflexion sur l'information en général et sur la presse écrite au Maroc (2). C'est à ce titre un repère et une référence, à partir desquels quiconque désire prendre part au dialogue, définira ses positions.

Que dit ce communiqué ?

• Il constate d'abord que le marché national est submergé de titres étrangers (110 titres quotidiens et hebdomadaires, 200 revues féminines, 400 revues pour enfants) ; cet état de fait - c'est une réalité - est

porteur de risques culturels énormes.

• Il relève que "les titres étrangers jouissent au Maroc de facilités de distributions, dont les titres marocains ne disposent pas hors de nos frontières".

• Il propose :

- 1- Des quotas à l'importation des titres étrangers
- 2- Un décalage d'une journée au moins dans la mise en vente au Maroc des titres étrangers
- 3- Une augmentation à objectif dissuasif du prix de la presse étrangère
- 4- Assurer la réciprocité dans le traitement accordé dans leurs diffusions aux journaux marocains à l'étranger.

C'est là, une approche des aspects externes du malaise qui est assurément à méditer.

Bien sûr, elle prévaut parce qu'elle est une tentative pour faire face à un problème immédiat puisqu'il s'agit du danger que représente la fabrication à Casablanca de "Acharq Al Awsat" prévue pour très bientôt.

Un certain nombre de nuances sont cependant à apporter, car si le premier point, celui des quotas d'importation peut de même que le décalage de la mise en vente, être admis ; le quatrième point, relatif à la diffusion et la réciprocité des traitements en la matière, aborde de manière politique une question avant tout commerciale : les sociétés de distribution sont des sociétés privées, agissant pour la recherche du profit. Les sociétés nationales de distribution (3) sont donc à même de faire le

nécessaire : le SNPM ne peut les y aider que sur le problème du transport des journaux en demandant par exemple la mise en application de la circulaire du Premier Ministre (4) enjoignant aux compagnies nationales de transports d'assurer au moindre coût l'acheminement des quotidiens nationaux.

Le troisième point mérite pour sa part une analyse isolée : Le SNPM, se basant sur le fait que la dernière augmentation portant le prix des quotidiens nationaux de 60 centimes à 1 DH, a provoqué une baisse des ventes, propose que le prix minimum des journaux étrangers soit fixé à 3 DH. Or, même en l'absence d'une étude de marché, nous croyons pouvoir dire que les lecteurs marocains de titres étrangers ne sont pas guidés dans leur choix par une question de tarif. De la sorte, il est à craindre que le relèvement des prix de nos concurrents étrangers n'attribue une rente à ces concurrents sans provoquer de retour des lecteurs vers la presse locale.

Trois des quatre mesures proposées ne sont, en tout état de cause, que des mesures d'urgence, des mesures ponctuelles qui n'excluent aucunement la réflexion sur un plan

de développement de la presse nationale.

Aucune mesure protectionniste n'a en effet, de conséquences durables ; et il apparaît, comme l'admet d'ailleurs M. Larbi Messari, que la seule façon de supporter la concurrence, c'est d'être concurrentiel et l'apalisse n'y est pour rien.

De quelle manière pourrions-nous être concurrentiels ? c'est la prochaine étape de l'analyse. Nous n'entrerons pas dans le détail. Mais précisons une chose : Le problème se pose devant toute la presse nationale et devant toutes les pensées et options politiques qu'elle représente. Car, si chaque quotidien est à même de répondre aux impératifs qu'impliquent les choix et options qu'il défend et dont il véhicule le message, la réponse de la presse écrite aux préoccupations et au besoin en information qui se dessine au sein de l'opinion publique marocaine est l'affaire de tous.

Il importe, dès lors, de définir avec précision ce besoin, de réfléchir aux moyens d'y répondre et de les mettre en place. Cela suppose une évolution dans les mentalités, une mise à jour en quelque sorte puisque apparemment la presse marocaine n'est pas

encore arrivée à l'étape industrielle et que ceux qui la gèrent, ne pensent pas encore en termes d'entreprises, d'investissement et de rentabilité (ces concepts ne sont d'ailleurs pas contradictoires avec la diffusion d'un message politique).

Nous ne voudrions cependant pas conclure sans dire, que ces conceptions ne sont pas tout à fait absentes : Nous sommes à leur contact depuis plus de sept années ; et disposons quotidiennement, dans l'exercice de notre métier, d'une latitude d'action véritable que ne limite (malheureusement) que des problèmes budgétaires.

* Rédacteur en chef
d'« Al Maghrib »

(Organe en langue française du
Rassemblement National des
Indépendants).

(1) Ce point de vue est évoqué dans "Presse - le produit national en danger" Al Maghrib op. cit.

(2) Rassurons nos confrères d'Al Bayane : il ne s'agit ici que de l'apport du SNPM au débat que nous souhaitons, et non pas de l'apport du SNPM au combat de la presse nationale depuis 1962.

(3) Au nombre de deux, concurrentes là où il y aurait avant tout lieu de s'entendre. Et nous le disons sans aucunement entrer ou prendre parti dans la controverse qui les oppose.

(4) Cette circulaire émise à l'issue de la réunion de la Commission Nationale de l'Information en Février 1981, à l'intention entre autres de la RAM, n'a encore reçu aucun début d'application.

Des chiffres et des titres

Huit milliards de centimes - en devises - auraient été dépensés en 1982 en achat de journaux étrangers. Le chiffre brut garde toute son importance à l'échelle de l'individu : "huit milliards de centimes, c'est vraiment beaucoup". A l'échelle d'un pays comme le Maroc, il faut faire preuve de prudence dans l'interprétation.

Sur une population de plus vingt millions d'âmes, on peut considérer qu'un Marocain sur dix - et c'est certainement un maximum - achète un journal au

moins une fois l'an. Deux millions de consommateurs seraient ainsi des consommateurs - réguliers ou occasionnels - de la presse, nationale ou étrangère.

Les huit milliards rapportés aux deux millions d'acheteurs donnent le chiffre de 40 DH comme consommation moyenne annuelle par personne, soit même pas de quoi acheter dix fois le journal "Le Monde". Réellement modeste...

Le Marocain est, en fait, d'autant moins consommateur de la presse internationale qu'il y a certainement une forte proportion d'étrangers, européens notamment, dans le lot. Si on exclut administrations et autres boîtes privées, on ne laisse pour le particulier que la portion congrue.

Reste donc le problème du quotidien Acharq Al Awsat : 15.0% des exemplaires seraient quotidiennement vendus au Maroc, soit un chiffre d'affaires annuel de six cents millions de centimes environ. Autant d'argent en moins pour les classes des entreprises de presse marocaine, pensent certains... □

FIN

النهاية